

16 juin 2023 -17:02

Appartient à Conseil des ministres du 16 juin 2023

Fonction publique : instauration des chèques-repas au sein de l'administration publique fédérale

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal réglant l'introduction des chèques-repas au sein de l'administration publique fédérale.

Afin de renforcer l'attractivité de la carrière des membres du personnel de la fonction publique fédérale, il a été décidé de proposer de leur offrir des chèques-repas.

Le membre du personnel bénéficiera d'un chèque-repas électronique nominatif par jour presté, dont la valeur nominale est fixée à 6 euros.

L'instauration des chèques-repas a comme corollaire l'abrogation de l'indemnité forfaitaire journalière de frais de séjour, laquelle sera effective à la date d'entrée en vigueur des chèques-repas, à savoir le 1er janvier 2024.

Le projet d'arrêté royal sera transmis pour avis au Conseil d'État après concertation syndicale.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 13 juillet 2017 fixant les allocations et les indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be